

La diffusion de ce communiqué est restreinte au Canada seulement. Le communiqué ne doit pas faire l'objet d'une diffusion aux États-Unis par l'entremise d'agences de fils de presse américaines.

FONDS DE REVENU COLABOR ANNONCE LE DÉPÔT D'UN PROSPECTUS PROVISOIRE

BOUCHERVILLE (QUÉBEC) – Le 25 mai 2005 – Fonds de revenu Colabor (le « Fonds ») et Colabor, société en commandite ont le plaisir d'annoncer que le Fonds a déposé un prospectus provisoire auprès des autorités en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne proposé visant des parts de fiducie du Fonds. Le Fonds procédera à l'acquisition indirecte de l'entreprise de distribution et de commercialisation de produits alimentaires, de produits liés à l'alimentation et de produits non alimentaires actuellement exploitée par Colabor Inc. Colabor Inc. maintiendra un intérêt indirect dans le Fonds à la suite de cette acquisition.

Fondée en 1962 en tant que coopérative d'achat, Colabor est un grossiste de produits alimentaires, produits liés à l'alimentation et produits non alimentaires qu'elle achète et fournit à des distributeurs qui les redistribuent à leurs clients faisant affaires dans les secteurs de marché de détail ou des services alimentaires. Aujourd'hui, Colabor est l'un des principaux grossistes répondant aux besoins des distributeurs au Canada et le chef de file de ce marché au Québec, totalisant des ventes de 377,6 millions de dollars pour la période de 12 mois terminée le 25 mars 2005.

L'acquisition de Colabor par le Fonds est assujettie à diverses conditions et approbations qui seront obtenues avant la clôture du placement.

Le syndicat de prise ferme est dirigé conjointement par Financière Banque Nationale Inc. et La Corporation Canaccord Capital et comprend également Marchés mondiaux CIBC Inc., Valeurs mobilières Desjardins inc. et Valeurs mobilières Sprott Inc.

Les parts du Fonds n'ont pas été inscrites en vertu de la loi intitulée United States Securities Act of 1933 en sa version modifiée, et ne doivent pas être offertes ou vendues aux États-Unis ou à une personne des États-Unis ou pour le compte ou le bénéfice de celle-ci, en l'absence de leur inscription aux États-Unis ou d'une dispense des exigences d'inscription aux États-Unis.

Pour tout complément d'information, communiquez avec :

M. Gilles C. Lachance
Président et chef de la direction
(450) 449-0026 poste 265

M. Michel Loignon C.A.
Vice-président, finances et administration
(450) 449-0026 poste 235

Nous vous invitons également à consulter le prospectus provisoire qui sera disponible sur le site Web de SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com.